



Kerlouan

Paul Vinay chez l'association des pêcheurs



Paul Vinay, en visiteur à Kerlouan, pour l'assemblée générale de l'association des pêcheurs avec Pierre Geffray, ancien président.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Paul Vinay a répondu à l'invitation de l'association des pêcheurs et plaisanciers de Kerlouan. Venu du sud Finistère, vice-président de la Fédération nationale de la plaisance et des pêches en mer, il a évoqué la lutte menée contre Bruxelles, pour défendre la pêche de loisirs, la pêche au bar interdite au Nord du 48^e parallèle. Il a aussi parlé de la pêche au thon, pêche sportive prisée aujourd'hui. Toujours Étélois dans le cœur.

Le thon, Paul Vinay connaît bien. Natif de Saint-Cado, joli village sur la rivière d'Etel, il a connu les dernières pêches à la voile, à bord des dun-

dees, ces élégants et rapides bateaux au gréement de Côte à tape-cul. « C'était en 1953, je me souviens avoir embarqué avec mon grand-père. Avec un équipage de six ou sept marins, la pêche faisait vivre alors plusieurs familles. On a vu à Etel arriver les premières voitures, et machines à laver, alors qu'il n'y avait ni permis, ni électricité parfois ». Il a connu aussi la pêche à la sardine sur les nouvelles pinasses équipées d'un seul compas. « Le patron pêcheurs trouvait les lieux de pêche, en testant la mer ».